Copyright Micro-Certif – CITICA - 2026



Référent « Télétravail »

Passeport de compétences

CRITICITE	DOMAINE	SECTEUR
Importante	Ressources humaines	F.P.T.

PRESENTION DU BADGE

Passeport de compétences « Référent télétravail » au sein d'une collectivité. Le référent télétravail accompagne la mise en place, l'organisation et le suivi des pratiques de travail à distance afin de garantir la continuité des activités, la qualité des échanges et l'équilibre des conditions de travail. Il contribue à la diffusion des bonnes pratiques liées au télétravail et accompagne les agents et les managers dans l'utilisation des outils et modes d'organisation adaptés.
Ce rôle participe à l'évolution des modes de travail, à l'amélioration de la collaboration à distance et à la qualité de vie au travail des agents. Le référent télétravail travaille en lien avec les ressources humaines, les services numériques, les managers et les équipes afin de favoriser un fonctionnement efficace, sécurisé et adapté aux enjeux du travail à distance.

Ce badge reconnaît la capacité d'un agent à :

- ❑ Capacité à organiser un projet de travail multi-sites et de télétravail,
- ❑ Gestion des aspects légaux du travail à distance,
- ❑ Organisation technique, humaine et légale du projet.

★☆☆ PREUVES ATTENDUES

- ✓ Participation à la mise en place ou au suivi du télétravail
- ✓ Accompagnement des agents ou managers sur les pratiques de travail à distance
- ✓ Utilisation et diffusion des outils collaboratifs numériques
- ✓ Contribution à des procédures ou chartes de télétravail
- ✓ Animation d'actions de sensibilisation ou d'accompagnement
- ✓ Participation à l'organisation d'équipes en mode hybride ou distant
- ✓ Production de supports, guides ou procédures liés au télétravail
- ✓ Endossements attestant du rôle de référent télétravail